Notions essentielles de placement

Le risque, revu et corrigé



Souvent, éviter les risques est la chose logique à faire. Toutefois, dans le contexte des placements, cette aversion pourrait vous exposer à d'autres risques moins évidents. Pour atteindre vos objectifs de placement, vous devez comprendre les principaux facteurs de risque qui menacent les investisseurs à long terme, savoir comment les gérer et évaluer votre tolérance au risque ainsi que votre capacité à le soutenir.



Pour réussir dans le monde des placements, on doit gérer le risque, et non l'éviter.



Lorsqu'il est question de placement, le terme « risque » est lourd de sens – et généralement mal compris. On utilise souvent les termes risque et volatilité de façon interchangeable. Or, ces concepts ont beau être reliés, ils ne sont pas synonymes pour autant. Le **risque** représente le degré d'incertitude lié à une décision de placement ou la probabilité qu'elle entraîne une perte financière. De son côté, la **volatilité** mesure les fluctuations à la hausse ou à la baisse du rendement d'un placement ou du marché.

Le présent article remet en perspective différents risques de placement et propose des façons de les gérer.

Comprendre les risques inhérents aux placements

1. Risque lié à l'inflation

Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire : « Quand j'avais ton âge, ceci coûtait seulement un dollar »? Cette personne fait référence à l'inflation, soit la hausse généralisée de la moyenne des prix dans une économie, accompagnée d'une baisse du pouvoir d'achat. Lorsqu'on épargne pour un objectif à long terme, on planifie habituellement pour l'avenir tout en demeurant bien ancré dans le présent. Toutefois, le prix des biens et services, de l'épicerie à votre café matinal, sera bien différent entre le moment où vous commencez à épargner et celui de votre retraite. Il est essentiel de tenir compte de l'inflation dans votre plan financier.

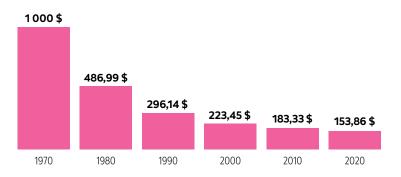


Les liquidités peuvent peser lourd

Les épargnants dont les placements rapportent moins que le taux d'inflation voient leur pouvoir d'achat s'éroder à long terme.

Votre exposition au risque d'inflation s'accroît si vous conservez toutes vos économies sous forme de liquidités. Vu la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, un portefeuille comportant beaucoup de liquidités peut produire un rendement réel négatif après avoir pris en compte l'inflation et l'impôt. Cette approche trop prudente peut fonctionner pour l'épargne à court terme, mais pour un horizon de placement plus long, elle risque d'entraver le potentiel d'appréciation des actifs et de nuire à l'atteinte de vos objectifs.

Érosion du pouvoir d'achat de 1000 \$ après 30 ans causée par l'inflation



Source : Statistique Canada. Indice des prix à la consommation de base du Canada, du 31 décembre 1970 au 30 novembre 2020.



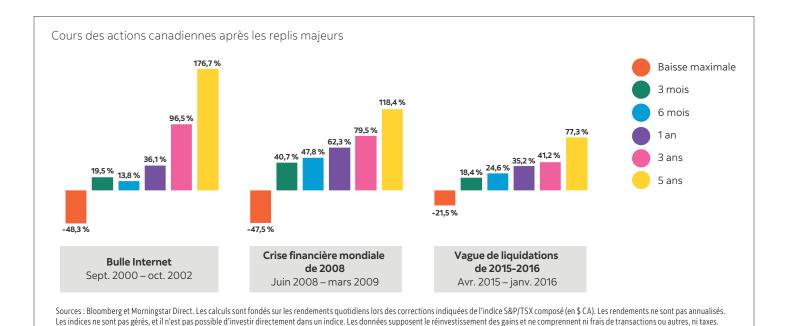
2. Risque de marché

Le risque de marché est associé aux fluctuations du marché dans son ensemble plutôt qu'au cours d'une action ou à un secteur d'activité. Habituellement, lorsque les gens pensent au risque de marché, ils se concentrent sur les fluctuations quotidiennes des marchés et sur les changements de valeur correspondants de leurs placements, en mettant l'accent sur l'activité récente. Toutefois, en prenant du recul, on peut considérer les marchés avec plus d'optimisme. La figure ci-dessous démontre clairement que les replis boursiers sont habituellement suivis de reprises vigoureuses. Bien qu'il soit tentant de trouver refuge dans les liquidités en période de turbulences, il est généralement préférable de rester discipliné et de garder le cap sur ses objectifs à long terme plutôt que de tenter d'anticiper les mouvements des marchés.



Ressource utile

Les turbulences du marché peuvent ébranler même l'investisseur le plus avisé. Lisez l'article <u>Cinq conseils</u> <u>éprouvés pour gérer les fluctuations</u> <u>du marché</u> pour apprendre comment gérer la volatilité – et peut-être même en tirer profit.



3. Risque de longévité

Les renseignements sont fournis à titre indicatif seulement.

Survivre à son épargne est un risque concret, surtout avec l'augmentation de l'espérance de vie. L'illustration de droite montre qu'au Canada, la durée moyenne de la retraite est de 22 ans chez les femmes et de 19 ans chez les hommes. Cela dit, il est important de reconnaître qu'une proportion non négligeable de personnes vivra beaucoup plus longtemps que ces estimations. À mesure que la durée de vie augmente, l'exposition aux risques liés à l'inflation, à la santé et à l'épuisement des capitaux s'accroît.

Manquer d'argent à la retraite est un risque bien réel qu'on peut atténuer grâce à une planification appropriée et à une bonne répartition de placements à chaque étape de vie.

Durée moyenne de la retraite en années au Canada (1960 et 2019) 13,5 1960 2019 19,5 À 65 ans 16,1 1960 2019 22,2

Source : « État de santé – Espérance de vie à 65 ans », Organisation de coopération et de développement économiques, 2021



Gestion des risques

Il est important de rappeler que risques et placements sont indissociables. Il est impossible d'éliminer les risques associés aux placements, mais il est certainement possible de les gérer. Voici des stratégies pour vous aider à y arriver.

<<

Le plus grand risque de tous est de n'en prendre aucun.



– Mellody Hobson

Diversification: évitez de mettre tous vos œufs dans le même panier

Il est recommandé de diversifier son portefeuille en misant sur plusieurs catégories d'actif, comme les actions, les obligations et les quasi-liquidités. Cette pratique, appelée répartition de

l'actif, peut contribuer à limiter le risque global auquel est exposé votre portefeuille tout en réduisant l'incidence de la volatilité quotidienne. En effet, les pertes de certaines catégories d'actif pourraient être compensées par les gains de celles qui connaissent du succès.

Le tableau ci-dessous présente le rendement annuel de chaque catégorie d'actif depuis 2011, de la plus performante à la moins performante. Comme vous pouvez le constater, aucune catégorie d'actif ne figure constamment en tête du classement. Les meneurs et les traînards peuvent varier d'une année à l'autre. Un portefeuille bien diversifié entre une variété de catégories d'actif permet à un investisseur de récolter les gains que peuvent générer les actifs les plus lucratifs durant une année, tout en réduisant l'incidence négative de ceux qui arrivent en fin de peloton, ce qui atténue la volatilité.

Rendements par année civile (en dollars canadiens)

 PLUS ÉLEVÉ 	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	9,7 %	16,0 %	48,1%	23,9 %	21,6 %	35,4%	28,7 %	7,7 %	24,8 %	17,9 %
	8,3 %	15,3 %	41,3 %	14,4%	19,5 %	21,1%	17,4 %	4,2 %	22,9 %	16,6 %
	6,8 %	13,8 %	31,6 %	11,2 %	16,2 %	17,1 %	13,8 %	2,5%	19,2 %	16,3 %
	4,6 %	13,4 %	13,3 %	10,6 %	14,6 %	12,3 %	9,1%	1,4 %	19,2 %	14,4%
	0,4 %	7,9 %	13,0 %	9,7 %	6,5 %	8,2%	8,9 %	-2,0 %	16,5 %	10,0 %
	-1,8 %	7,2 %	7,8 %	8,8 %	4,4%	8,1%	8,2%	-3,0 %	16,1%	9,4%
	-8,7 %	3,6 %	4,3 %	7,0 %	3,5 %	7,7 %	7,1%	-5,6 %	12,9 %	8,7 %
	-9,6 %	3,1%	3,9 %	5,4 %	2,4%	1,7 %	6,4 %	-6,5 %	6,9 %	7,3 %
FAIBLE	-14,2 %	2,5 %	3,8 %	4,1%	-8,3 %	-1,5 %	2,5 %	-8,9 %	1,5 %	6,4 %
PLUS F,	-16,2 %	2,0 %	-1,2 %	-0,1%	-13,8 %	-2,0 %	0,3 %	-18,2 %	1,4 %	5,6 %

Source: Morningstar. Les prix sont indiqués en dollars canadiens au 31 décembre 2020. Les données supposent le réinvestissement des gains et ne comprennent ni frais de transactions, ni taxes. Les rendements annuels sont composés mensuellement. Les catégories d'actif sont représentées par leur indice respectif. Le portefeuille équilibré est hypothétique. Les renseignements sont fournis à titre indicatif seulement. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Catégorie	Indice
d'actif	
Actions canadiennes de petites sociétés	BMO des petites capitalisations
Actions américaines	S&P 500
Actions canadiennes	S&P/TSX composé de rendement global
Obligations canadiennes	FTSE Canada des obligations universelles
Actions internationales	MSCI EAEO
Marchés émergents	MSCI libre des marchés émergents
Actions américaines de petites sociétés	Russell 2000
Obligations mondiales	Barclays global des obligations mondiales
Prix des maisons au Canada	Indice composite 11 des prix des maisons Teranet-Banque Nationale du Canada
Portefeuille équilibré	40 % FTSE Canada des obligations universelles, 30 % S&P/TSX composé de rendement global et 30 % MSCI mondial



Chaque <u>Solution de portefeuille Scotia</u> maintient une composition d'actif optimale convenant à la tolérance au risque de l'investisseur. La gestion active et la diversification à plusieurs niveaux permettent de maîtriser le risque tout en tirant parti des bonnes affaires qui se présentent en cours de route.

Facteur temps : faites-le jouer en votre faveur

Les cotisations à un régime d'épargne-placement dans une perspective à long terme (notamment en vue de la retraite) figurent en tête de liste des priorités financières¹ des Canadiens. Pourtant, les excuses pour retarder les cotisations ne manquent pas. Le fait est que le temps est votre meilleur allié en matière d'épargne et qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer à financer sa retraite. Pour commencer, une petite cotisation mensuelle suffit. Par la suite, vous pouvez hausser vos versements à mesure que votre salaire augmente durant votre carrière. Plus vous commencez tôt, plus vous aurez le temps de profiter des rendements composés.

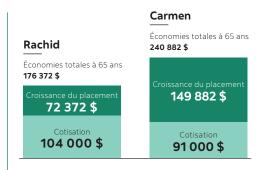


 $^{^1}Banque\,Scotia, sondage\,sur\,la\,confiance\,des\,investisseurs\,de\,Gestion\,mondiale\,d'actifs\,Scotia, juin\,2021$

Le temps est votre meilleur allié

Voici un exemple illustrant l'effet d'un report de l'épargne-retraite. Carmen et Rachid souhaitent tous deux prendre leur retraite à 65 ans. Carmen commence à mettre de côté 100 \$ aux deux semaines dès l'âge de 30 ans. De son côté, Rachid repousse l'épargne-retraite jusqu'à 45 ans, mais cotise le double, soit 200 \$ aux deux semaines, pour rattraper son retard.

À 65 ans, Carmen aura cotisé 91 000 \$ sur une période de 35 ans, tandis que Rachid aura versé 104 000 \$ pendant 20 ans. Toutefois, Carmen aura accumulé un plus gros bas de laine que Rachid, même en ayant cotisé 13 000 \$ de moins que lui. Elle aura profité de son horizon de placement plus long de 15 ans et des rendements composés pour faire fructifier son pécule de 91 000 \$ à 240 882 \$. À titre comparatif, les 104 000 \$ de Rachid auront rapporté 176 372 \$, une différence de 64 510 \$.



Présenté à titre indicatif seulement, le graphique ci-dessus ne vise pas à représenter le rendement réel ou la valeur à venir d'un fonds commun ou d'un autre type de placement. Les données supposent le réinvestissement des gains et ne comprennent ni frais de transactions, ni taxes. Le graphique suppose un taux de rendement hypothétique de 5 % composé annuellement. Les montants sont arrondis au dollar près.



Les cotisations périodiques effectuées au moyen du <u>prélèvement automatique des cotisations</u> (PAC) peuvent vous aider à épargner facilement et automatiquement.

Votre tolérance au risque de placement

Le degré de risque que vous pouvez accepter est un facteur déterminant dans l'élaboration d'une stratégie d'investissement fructueuse. En matière de placements comme dans la vie, certains prennent plaisir à pratiquer le saut à l'élastique, tandis que d'autres préfèrent garder les pieds sur la terre ferme. Certes, les stratégies audacieuses ont de quoi donner le vertige à beaucoup d'épargnants, mais d'un autre côté, une approche trop prudente risque d'entraver le potentiel d'appréciation des actifs et de nuire à l'atteinte de vos objectifs, surtout si l'on tient compte de l'inflation.

En résumé : Choisir la démarche de placement et la répartition de l'actif qui conviennent à vos besoins vous aidera à atteindre un équilibre et à gérer le risque sans l'éviter complètement.

Votre conseiller Scotia peut vous aider à évaluer votre tolérance au risque et à mettre en perspective votre horizon de placement, le pouvoir d'achat, la conjoncture des marchés et le risque de longévité en établissant un plan financier spécialement adapté à vos besoins.

Communiquez avec un conseiller Scotia dès aujourd'hui.

Morques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2021. Dans le présent document, le terme « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de Placements Scotia Inc. ou, au Québec, un représentant en épargne collective. Lorsque vous achetez des titres de fonds communs ou d'autres placements et services auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. La Banque Scotia peut avoir recours à ce même personnel pour la vente d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. Banque Scotia de La Banque de Nouvelle-Écosse et de ses filiales et sociétés affiliées, y compris Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., le présent document est fourni à titre indicatif seulement. Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placements. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Ces points de vue peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité de les mettre à jour. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Le présent document contient des renseignements ou des données provenant de sources externes réputées fiables et exactes en date de la publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne peut en garantir la fiabilité ni l'exactitude. Aucun renseignement figurant aux présentes ne constitue une promesse ou une représentation de l'avenir ni ne doit être considéré comme tel. Avant de mettre en œuvre une stratégie de placement, les investisseurs devraient consulter leur conseiller, qui leur fournira des recommandations adaptées à leurs besoins et tiendra compte de leur situation ainsi que des plus récents renseignements à sa disposition.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont garantis ou assurés ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par une autre société d'assurance gouvernementale; leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

